



Une nouvelle tour en plein Boisé des Bosquets : **POURQUOI ?**

PARCE QUE POUR TELUS,
LE FUTUR EST SIMPLE.



On change de fournisseur ?

À LIRE
EN
PAGE 3

MOT DU CONSEIL

Avec l'hiver que nous avons connu, quel euphémisme de dire que le printemps était attendu ! Vous trouverez dans cette nouvelle édition toutes les informations pratiques pour préparer cette saison synonyme de renouveau : piscine, ventes de garage, collectes spéciales, ouverture des terrains de tennis et de la rampe de mise à l'eau, don d'arbres, camps de jour, etc.

Nous profitons d'ailleurs de l'occasion pour vous remercier de votre participation à l'activité printanière par excellence à Otterburn Park : la traditionnelle chasse aux cocos de Pâques. Encore cette année, petits et grands étaient nombreux à chercher fébrilement les œufs colorés tant convoités !

Le coup d'envoi des festivités entourant le 50^e anniversaire d'Otterburn Park en tant que Ville ayant été donné à la mi-avril, nous pouvons d'ores et déjà vous convier bien chaleureusement aux activités qui auront lieu dans les prochains mois. Vous trouverez tous les détails dans le dépliant de programmation inséré à même ce bulletin.

Puis, c'est au mois de juin prochain que nous aurons la grande joie de procéder à l'inauguration et à l'ouverture officielle de la nouvelle piscine extérieure. Avec ses six couloirs de 25 mètres, ses deux plongeurs, sa pataugeoire, ses jeux d'eau et plus encore, tout sera en place pour accueillir les premiers baigneurs.

Il n'y a pas à dire, 2019 est une année fertile en projets !

Le conseil municipal



Denis Parent
Maire
denisparent@ville.otterburnpark.qc.ca



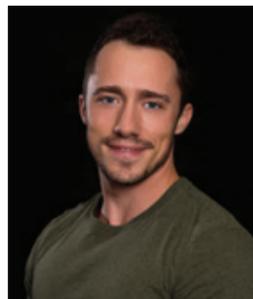
Jacques Portelance
Conseiller - District 1
district1@ville.otterburnpark.qc.ca



Louis Côté
Conseiller - District 2
district2@ville.otterburnpark.qc.ca



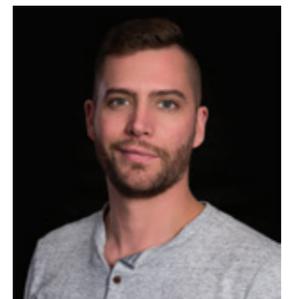
Jean-Marc Fortin
Conseiller - District 3
district3@ville.otterburnpark.qc.ca



Alexandre Dubé-Poirier
Conseiller - District 4
district4@ville.otterburnpark.qc.ca



Mario Borduas
Conseiller - District 5
district5@ville.otterburnpark.qc.ca



François Cardinal
Conseiller - District 6
district6@ville.otterburnpark.qc.ca

NETTOYAGE DES BERGES : BÉNÉVOLES RECHERCHÉS !

Date : Samedi le 4 mai, de 9 h à 12 h | Beau temps, mauvais temps
Lieu : Pointe-Valaine

Nettoyage des berges/terrains de la Pointe-Valaine et de la Halte routière.



CALENDRIER 2019

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE	HEURE
21 janvier	20 h
18 février	20 h
18 mars	20 h
15 avril	20 h
21 mai	20 h
17 juin	20 h
15 juillet	20 h
26 août	20 h
16 septembre	20 h
21 octobre	20 h
18 novembre	20 h
16 décembre	20 h

Lieu : Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, 85, rue d'Oxford

TAXES 2019 PROCHAINS VERSEMENTS

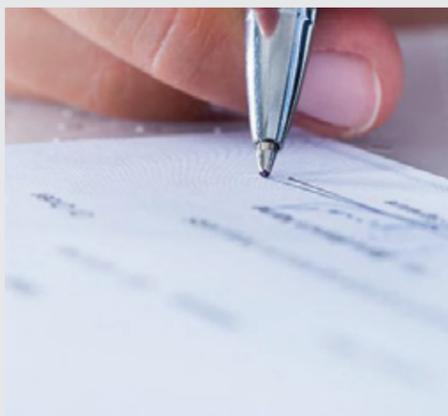
5 JUIN 2019
11 SEPTEMBRE 2019

IMPORTANT

Un seul état de compte pour les taxes municipales impayées vous sera envoyé après le 4^e versement de l'année.

Il est possible d'effectuer votre paiement de façon électronique par le biais du site Internet de votre institution financière. Il suffit d'inscrire la Ville d'Otterburn Park comme fournisseur.

Le numéro de référence à utiliser correspond au numéro de matricule indiqué sur vos 4 coupons de paiement détachables au bas de votre compte de taxes. Vous devez entrer tous les chiffres sans le F, ni espace.



Ensemble CONTRE TELUS



TOUJOURS EN ACTION!

Un document argumentaire a été produit par le comité d'opposition citoyenne **ENSEMBLE CONTRE TELUS** qui explique bien les enjeux et les demandes des citoyens. Ce document a été remis à Matthew Dubé, député de Beloeil-Chambly, qui continue de faire des représentations actives en notre nom à la Chambre des communes. De plus, plusieurs appuis importants se sont ajoutés : l'Union des municipalités du Québec, la Fondation David Suzuki et la Communauté Métropolitaine de Montréal, entre autres. La Ville a d'ailleurs déposé une demande à la cour fédérale pour invalider la décision du ministère de l'Innovation, Sciences et Développement Économique du Canada de permettre à Telus d'implanter sa tour. Les citoyens doivent continuer à dire haut et fort qu'ils ne veulent pas de tour dans leur ville et à demander au ministère d'arrêter ce projet inacceptable tant d'un point de vue social qu'environnemental. Après tout, les électeurs ce sont les citoyens, pas les entreprises de télécommunication!

VENEZ EN GRAND NOMBRE!
Votre présence est importante,
c'est la façon d'exprimer votre appui.

POINT DE PRESSE – 15 MAI 2019 À 11 H

Organisé par le comité de citoyens **ENSEMBLE CONTRE TELUS**, un point de presse aura lieu mercredi le 15 mai à 11 h au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine. Les représentants de la municipalité et autres personnalités seront présents et les citoyens sont invités à y participer. Un bilan du dossier sera présenté aux médias et un cocktail festif sera offert.

Venez faire connaître aux médias votre position sur l'implantation d'une tour cellulaire de 40 mètres dans notre municipalité!

PÉTITION

Elle est toujours disponible en ligne ou à l'hôtel de ville. Partagez au maximum!
bit.ly/petitioncontretelus

PANCARTES ENSEMBLE CONTRE TELUS

Affichez fièrement vos pancartes **ENSEMBLE CONTRE TELUS**. La vôtre a disparu dans le banc de neige? Elles sont toujours disponibles à l'hôtel de ville, au guichet de la caisse Desjardins et à la pharmacie Julie Dion sur la rue Ozias-Leduc. Plus notre opposition a de visibilité, plus nous démontrons clairement notre refus qu'une tour de 40 mètres s'installe dans notre beau boisé!

ON A BESOIN DE VOUS!

Le comité citoyen travaille fort pour faire évoluer le dossier, mais pour assurer une efficacité à tous les niveaux et de bénéficier du plus de ressources possible, il aurait besoin, de façon ponctuelle, de votre aide. Que ce soit sur le terrain, en réunion, en rédaction, en réseautage, en recherche ou toute autre tâche connexe, si vous avez envie de donner un coup de main, que ce soit pour quelques heures ou quelques idées.

Protégeons notre ville ensemble!

CONTACTEZ-NOUS :

ensemblecontretelus@gmail.com

Aimez et partagez la page Facebook :

facebook.com/EnsembleContreTELUS

APPUYEZ-
NOUS
SUR 

PANNEAUX D'AFFICHAGE NUMÉRIQUE

La Ville installera sous peu deux nouveaux panneaux d'affichage numérique aux endroits suivant :

- Au 545, chemin des Patriotes (devant le Centre Marcel-Lacoste)
- Sur le chemin Ozias-Leduc, à l'intersection de la future rue des Oeilletts

Le principal objectif de ces nouveaux outils de communication est de promouvoir l'actualité municipale.

Toutefois, afin d'accroître la visibilité des activités et des événements relatifs à la vie otterburnoise, la Ville offrira aux organismes sans but lucratif (OBSL), reconnus par voie de résolution, d'y afficher gratuitement jusqu'à quatre messages d'intérêt public par année.

Dès que les panneaux seront en fonction, la Ville informera la population de façon officielle.

LE SYSTÈME COMALERTE

La Ville utilise maintenant la plateforme **COMALERTE**, un système intelligent de communication et d'alerte, pour faire parvenir ses alertes citoyennes en situation d'urgence.

Ce nouveau système fonctionne sensiblement comme OPARK, la plateforme que la Ville utilisait depuis 2017. De la même façon, vous êtes informés en cas d'urgence et vous recevez également, si vous le souhaitez, des messages sur l'actualité municipale selon les catégories qui vous intéressent (fermeture de rues, périodes d'inscription aux activités, offres d'emploi à la Ville, dates des séances du conseil, etc.).

Pour vous abonner : otterburnpark.omnigil.com

IMPORTANT

Les citoyens qui étaient déjà inscrits à la plateforme OPARK n'ont pas à s'inquiéter puisqu'ils sont automatiquement inscrits à COMALERTE.





OUVERTURE DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU

La rampe municipale de mise à l'eau est ouverte au public tous les jours, jusqu'au 25 octobre 2019, de 7 h à 22 h

Renseignements

www.ville.ottburnpark.qc.ca > Citoyens > Rampe de mise à l'eau

OUVERTURE DES TERRAINS DE TENNIS

Au moment d'écrire ce texte, les terrains de tennis sont prêts. Il est donc possible de vous procurer la clé pour accéder aux terrains. Cependant, nous vous conseillons d'attendre le beau temps pour une pratique plus sécuritaire.

Renseignements

www.ville.ottburnpark.qc.ca > Loisirs > Terrains de tennis



INSCRIPTIONS AU CAMP DE JOUR

La gestion du camp de jour est maintenant assurée par l'organisme Gestion Vincent & Limoges (GVL).

Ainsi, toutes les inscriptions doivent se faire auprès de cet organisme au : gvl-inc.com/camps/inscription-aux-camps

GRANDE VENTE DE GARAGE AU PROFIT DES ENFANTS DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME !

Date : Samedi 18 mai, de 8 h à 16 h.

Lieu : Au pavillon 1 de l'école Notre-Dame, 306, rue Prince-Albert

Plusieurs vendeurs réunis sur un même site au cœur d'Ottburn Park, un passage obligé dans votre rallye des ventes-débarras. Vendeurs, acheteurs, fouineurs... ouvert à tous!

Activités pour les enfants, breuvages et nourriture vendus sur place.

Vous désirez bénéficier d'un grand nombre de visiteurs?

Réservez votre espace au coût de 10 \$.

Courriel : notredame.opp@gmail.com

Date limite d'inscription : 10 mai

Tous les profits serviront au financement des activités spéciales de l'école Notre-Dame.

COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)



Les municipalités de la région ont une entente qui permet aux citoyens de celles-ci d'apporter leurs RDD à plusieurs endroits.

Ces collectes sont une excellente façon de disposer de ses résidus de façon écologique et sécuritaire.

DATES 2019

MONT-SAINT-HILAIRE

27 avril – 8 h à 15 h

Garage municipal : 901, boul. Laurier

MCMASTERVILLE

18 mai – 8 h à midi

Stationnement de l'École Internationale : 720, rue Morin

SAINT-JEAN-BAPTISTE

25 mai – 8 h à midi

Chalet des loisirs : 3155, rue Gadbois

SAINT-BASILE-LE-GRAND

1^{er} juin – 8 h à 15 h

Garage municipal : 200, rue Bella Vista

OTTERBURN PARK

24 août – de 8 h à 15 h

Garage municipal Services techniques : 120, rue Bellevue

Pour connaître les matières acceptées et refusées :

www.ville.ottburnpark.qc.ca > Citoyens > Collectes > Collecte des RDD



LES VENTES DE GARAGE



Cette année, la tenue de ventes de garage est permise les 18, 19 et 20 mai ainsi que le 31 août, 1^{er} et 2 septembre. À ces dates, il n'y a aucun frais et aucun permis n'est requis.

Pour tenir une vente de garage à une autre date, communiquez avec le Service de l'urbanisme (450 536-0303, poste 293) pour un permis.

La demande de permis peut être faite en ligne.



DON D'ARBRES

La Ville invite tous les citoyens à participer à la journée annuelle de distribution d'arbres le samedi 25 mai prochain de 9 h à 12 h, à la Halte routière du chemin des Patriotes. Une belle occasion pour embellir votre terrain!

Les arbres sont gracieusement offerts par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

COLLECTE DE BRANCHES

Faites équipes avec nous!

- Pour être ramassées, les branches doivent avoir un diamètre inférieur à 4 pouces.
- Les branches doivent être laissées pleine longueur et ne pas être attachées.
- Les troncs et les souches ne sont pas ramassés.

Information

Tél. : 450 536-0303, poste 209

Il peut arriver, de façon exceptionnelle, que les délais de ramassage soient prolongés s'il advenait une urgence en matière de travaux publics.

HORAIRE PAR SECTEUR

DÉPÔT DES BRANCHES

- Secteur 1** : 5 mai
- Secteur 2** : 8 mai
- Secteur 3** : 13 mai
- Secteur 4** : 16 mai
- Secteur 5** : 22 mai



2, 16 ET 30 MAI

COLLECTE DE FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS



- Feuilles mortes, chaume du printemps
- Sac de papier recyclé
- Sac de plastique orange ou transparent biodégradable
- Branches de feuillu interdites en raison de l'agrile du frêne

Veillez déposer vos sacs ou autres contenants entre 18 h la veille et 7 h le matin de la collecte.

INDEX DES RUES

ANN, rue	B-2	GERVAIS, rue	C-4
AUCLAIR, rue	B-3	GORDON-BLACKIE, rue	A-3
BALMORAL, rue	B-5	HARRIS, rue	C-4
BARRÉ, rue	B-2	HELLEN, rue	A-2
BELLEVUE, rue	C-2	HILLSIDE, rue	C-1
BORDEN, rue	C-4	JASMIN, rue	C-2
BOUSQUET, rue	C-4	KINGSTON, rue	B-1
BRIGHTN, rue	B-2	LAURIER, rue	D-4
CLAIRMONT, rue	A-3	LAUTREC, rue	C-5
CLIFTON, rue	A-2	LORNICLIFF, rue	A-2
COMTOIS, rue	A-1	MAPLE, rue	A-2
CONNAUGHT, rue	C-4	MASON, rue	C-4
COPPING, rue	B-2	McINTOSH, rue	A-3
CÔTÉ, rue	C-1	MILROY, rue	C-4
DE L'ACADIE, rue	C-5	MILTO, rue	C-4
DE L'ORME, rue	B-4	MOUNTAINVIEW, rue	B-2
DES BOULEAUX, rue	A-3	ORCHARD, rue	A-3
DES CAILLES, rue	B-5	OSTIGUY, rue	A-3
DES CÉDRÉS, rue	B-4	OXFORD (D'), rue	C-4
DES CÉRISIERS, rue	B-4	OZIAS-LEDUC, chemin	A-1
DES CIGALES, rue	B-5	PARKVIEW, rue	A-3
DES CORBEAUX, rue	B-5	PERE-RACINE (DU), rue	B-5
DES ÉPERVIERS, rue	B-5	PERCE-NEIGE (DES), rue	C-1
DES FRÊNES, rue	B-4	PERVENCHE, rue	C-1
DES GRIVES, rue	B-5	PINE, rue	B-2
DES GROSEILLIERS, rue	A-1	PRINCE-ALBERT (DU), rue	C-3
DES HÊTRES, rue	B-4	PRINCE-ARTHUR (DU), rue	C-3
DES MUGUETS, rue	B-1	PRINCE-EDWARD (DU), rue	A-2
DES NOYERS, rue	B-4	PRINCE-GEORGE (DU), rue	C-3
DES OEILLETES, rue	B-1	PRINCETON, rue	B-2
DES PATRIOTES, chemin	D-5	RIVERVIEW, rue	D-4
DES PERDRIX, rue	B-2	ROSE, rue	B-3
DES POMMIERS, rue	B-2	RUTH, rue	D-4
DES PRUCHES, rue	B-4	ST-JOHN, rue	B-4
DES SABLES, rue	A-2	ST-PAUL, rue	B-3
DES SORBIERS, rue	B-4	SHARRON, rue	A-2
DES TULIPES, rue	B-1	SPILLER, rue	C-5
DESROCHES, rue	A-3	TADOUSSAC (DE), rue	C-5
DU RIVAGE, rue	B-3	TOULOUSE, rue	C-5
DU ROSSIGNOL, rue	B-5	VANIER, rue	A-3
DU VERGER TÊTREAU, rue	A-4	VERDIER, rue	C-5
DU VIEUX-VERGER, croissant	A-1	VICTORIA, rue	C-4
DUCLOS, rue	D-4	VIGNEAULT, rue	C-4
ELEANOR	A-2	VIOLETTE (DE LA), rue	C-1
ELM, rue	A-3	WILLOW, rue	A-3
FLORENCE, rue	C-5	WOODLAND, rue	B-3
FRANÇOIS, rue	B-5		



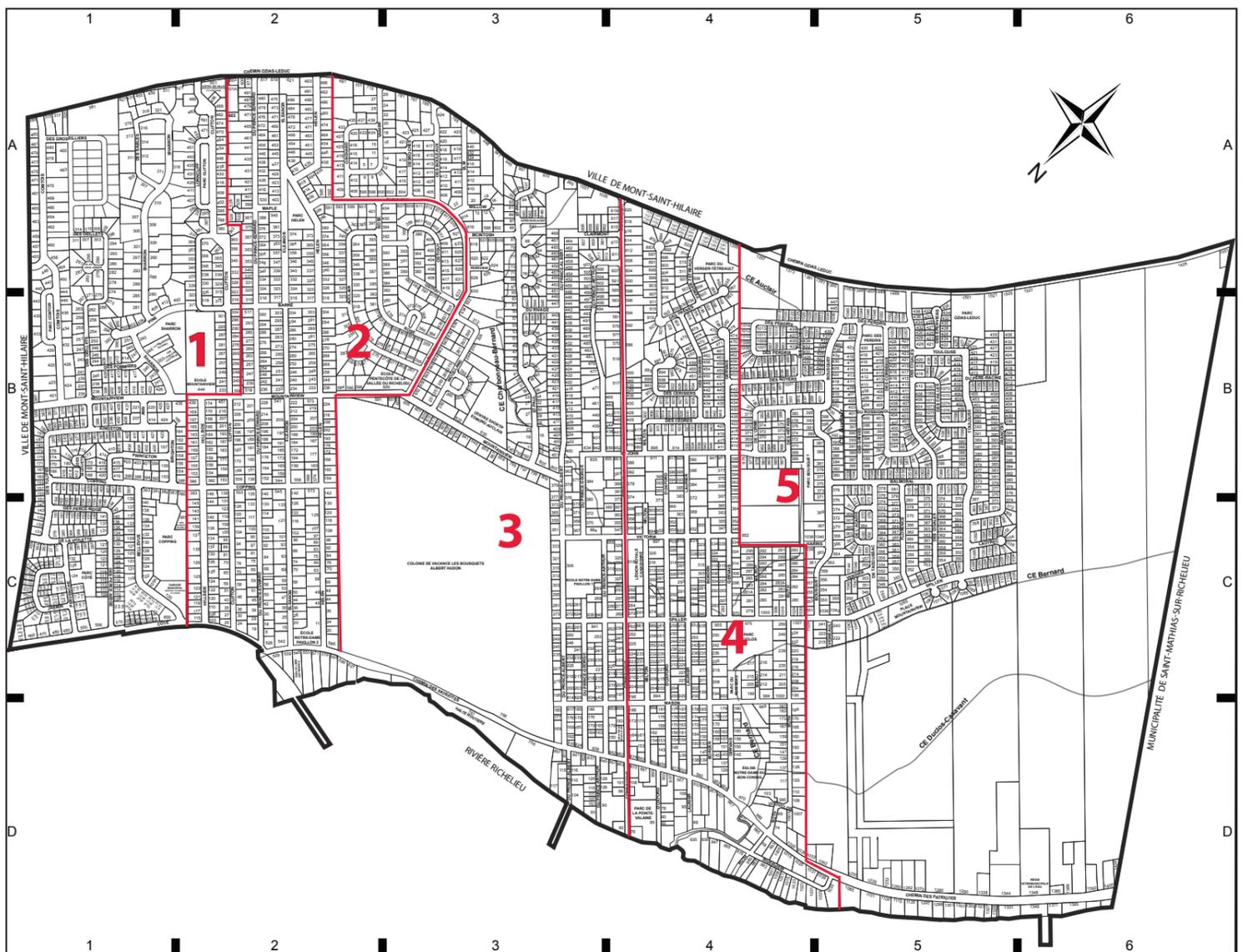
ACCEPTÉ

Les branches de haie ou d'arbres d'ornement.



REFUSÉ

Les amas de branches provenant d'un abattage, d'un élagage sévère ou toute souche.



ÉVÉNEMENTS

AU CENTRE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE DE LA POINTE-VALAINE

ÉVÉNEMENT GAMING

Après le succès du premier événement de décembre 2018, Événement Gaming revient en force avec une deuxième édition encore plus excitante que la première! Pour l'occasion il y aura quatre tournois dans la même journée.



Date : Samedi le 4 mai

De 11 h à 17 h : Tournoi de Fortnite en duos (PS4, Xbox One, Switch & PC).

De 17 h 25 à 23 h : Tournoi Rocket League en duos avec 32 personnes et un second tournoi Fortnite en solo, avec 28 personnes.

À 19 h : Tournoi de Super Smash Bros. Ultimate (Nintendo Switch) accessible à tous les détenteurs de billets du même nom, aucun matériel requis.

JEU LIBRE

En avant-scène vous retrouverez Switch, PS4, Nintendo 64 et Super Nintendo Classic en jeu libre. Si vous êtes seuls, vous serez combiné avec des gens sur place.

BOURSES

- Bourse Fortnite : 300 \$ (duos) / 150 \$ (solo)*
- Bourse Rocket League : 1^e - 200 \$ / 2^e - 100\$ / 3^e - Prix de présence*
- Bourse Super Smash Bros. : 50 \$*

*Les bourses peuvent être revues sans préavis dépendant du taux de participation au tournoi en question.

Formule repas disponible entre 10 \$ et 12 \$.

FAITES VITE, IL NE RESTE PRESQUE PLUS DE BILLETS!

SOIRÉE VIN ET FROMAGE

Date : Samedi le 27 avril, de 18 h à minuit.

Cet événement a pour but d'apporter soutien aux enfants ayant des besoins particuliers. Les fonds serviront à l'embauche de spécialistes tels qu'ergothérapeutes, orthophonistes et psychoéducateurs.



Lors de cette soirée vous pourrez déguster vin, fromages, charcuteries et chocolat sans oublier la bière de la microbrasserie Brasseurs du moulin. Il y aura de nombreux prix de présence ainsi qu'un humoriste surprise.

En achetant un billet, au coût de 50 \$, vous faites une différence dans la vie de ces adultes de demain!

Information

Tél. : 450 813-4541

surlaroutedespetitstresors@outlook.com

DUSTY ROAD

Nous vous invitons à venir entendre le band Dusty Road interpréter les classiques du Rock des années 70,80 et 90. Formation de la région composée de musiciens chevronnés dont Louis Désilets, Éric Lafrenière et Pat Blonk.

Soirée musicale dans un lieu qui a déjà eu, à une époque, ses lettres de noblesse dans le monde du Rock. Bar. 10 \$ entrée. Argent comptant seulement.

Date :

Vendredi le 31 mai,
à 20 h



CENTRE AQUATIQUE BELOEIL FÊTE D'INAUGURATION



Toute la population d'Otterburn Park est invitée à venir découvrir les coulisses du nouveau centre aquatique de Beloeil (2121, rue Saint-Jean-Baptiste) **le samedi 27 avril prochain, de 9 h à 17 h** lors d'une grande fête d'inauguration. Grâce au circuit VIP découverte, les citoyens pourront visiter l'envers du décor, dont notamment des sections qui ne seront accessibles au public que dans ce contexte inaugural.

BAIN LIBRE GRATUIT

De plus, il est possible pour les résidents de Beloeil et des municipalités partenaires, dont Otterburn Park fait partie, de venir bénéficier d'une plage horaire gratuite pour essayer le bain libre, soit **le samedi 11 mai prochain, de 13 h à 17 h**. Aucune réservation n'est nécessaire, le centre aquatique ayant été conçu pour pouvoir accueillir au moins 300 baigneurs.

Pour ces deux moments forts d'inauguration, destinés au grand public, la population est invitée à se stationner à l'école secondaire Polybel, où un système de navette gratuite les attendra.

Pour s'inscrire aux activités et cours aquatiques : www.piscinesbeloeil.com



STATIONS D'EXERCICES EN PLEIN AIR

VOUS SOUHAITEZ VOUS ENTRAÎNER EN PLEIN AIR?

Profitez des deux stations d'exercices situées au parc Sharron (240, rue Sharron) et à l'école Notre-Dame I (306, rue du Prince-Albert).

PROGRAMMATION ESTIVALE OTTERBURN PARK

Inscription dès le 13 mai sur le site de la ville « Inscription loisir »



Session 1 : du 25 juin au 19 juillet
Session 2 : du 30 juillet au 23 août

En cas d'annulation, les cours seront repris aux moments suivants :

COURS AUX ENFANTS : le samedi aux mêmes heures
COURS DE MAÎTRE-NAGEUR ET NATATION ADULTE : le lundi de 18 h à 18 h 55
COURS D'AQUAFORME : le jeudi de 19 h à 19 h 55

COURS AUX ENFANTS

PRÉSCOLAIRE

LOUTRE DE MER

3 à 5 ans / parent dans l'eau / ballon dorsal gonflé à la moitié (le ballon dorsal est retiré aux deux derniers cours)

Mercredi et vendredi : 9 h 30 à 10 h
58,25 \$

SALAMANDRE

3 à 5 ans / parent dans l'eau en début de session / sans ballon dorsal

Mercredi et vendredi : 10 h 05 à 10 h 35
Mercredi et vendredi : 11 h 20 à 11 h 50
58,25 \$

POISSON-LUNE

3 à 5 ans / sans parent / sans ballon dorsal

Mercredi et vendredi : 9 h 30 à 10 h
Mercredi et vendredi : 10 h 40 à 11 h 10
58,25 \$

CROCODILE

3 à 5 ans

Mercredi et vendredi : 9 h 30 à 10 h
Mercredi et vendredi : 10 h 40 à 11 h 10
Mercredi et vendredi : 11 h 15 à 11 h 45
58,25 \$

BALEINE

3 à 5 ans

Mercredi et vendredi : 10 h 40 à 11 h 10
Mercredi et vendredi : 11 h 20 à 11 h 50
58,25 \$

Date limite d'inscription : 7 juin

JUNIOR

JUNIOR 1

6 ans / parent dans l'eau en début de session / sans ballon dorsal

Mercredi et vendredi : 10 h 05 à 10 h 35
Mercredi et vendredi : 11 h 15 à 11 h 45
58,25 \$

JUNIOR 2

6 ans

Mercredi et vendredi : 10 h 40 à 11 h 10
Mercredi et vendredi : 11 h 15 à 11 h 45
58,25 \$

JUNIOR 3

Mercredi et vendredi : 8 h 40 à 9 h 25
Mercredi et vendredi : 10 h 30 à 11 h 15
71,50 \$

JUNIOR 4

Mercredi et vendredi : 9 h 20 à 10 h 25
Mercredi et vendredi : 11 h 15 à 12 h
71,50 \$

JUNIOR 5

Mercredi et vendredi : 8 h 30 à 9 h 15
71,50 \$

JUNIOR 6

Mercredi et vendredi : 8 h 30 à 9 h 25
84,75 \$

JUNIOR 7/8

Mercredi et vendredi : 8 h 30 à 9 h 25
84,75 \$

JUNIOR 9/10

Mercredi et vendredi : 8 h 30 à 9 h 25
84,75 \$

COURS AUX ADULTES

NATATION ADULTE

Développez les techniques de nage et améliorez votre endurance. L'enseignement vise à permettre à chaque participant d'évoluer selon ses propres ambitions et objectifs.

Mardi et jeudi : 18 h à 18 h 55
110 \$ + taxes

MAÎTRE-NAGEUR

Entraînements dirigés de natation en groupe vous permettant d'atteindre vos objectifs techniques de mise en forme ou de triathlon en vous proposant différents niveaux de difficulté adaptés à vos besoins.

Mardi et jeudi : 18 h à 18 h 55
110 \$ + taxes

AQUAFORME

Un programme d'exercices exécutés dans l'eau, en partie peu profonde, au rythme d'une musique dynamique. L'amélioration de la fonction cardiaque, du tonus musculaire, ainsi que la perte de poids, sont des objectifs possibles à atteindre par le biais de ce cours.

Mercredi : 19 h à 19 h 55
47,50 \$ + taxes

COURS DE SAUVETAGE

MÉDAILLE DE BRONZE

Du 25 juin au 16 juillet
Examen : 20 juillet de 19 h à 21 h

EXIGENCES :

- Être âgé de 13 ans ou avoir réussi le cours Étoile de Bronze;
- Démontrer les habiletés et connaissances de Junior 10 de la Croix-Rouge canadienne;
- Être présent à minimum 75 % de la formation.

Mardi et jeudi : 9 h à 12 h

300 \$ incluant : certification, volumes (2) et masque de poche

CROIX DE BRONZE

Du 23 juillet au 13 août
Examen : 17 août de 19 h à 21 h

EXIGENCES :

- Être âgé de 14 ans et détenir la certification de Médaille de bronze;
- Être présent à minimum 75 % de la formation.

Mardi et jeudi : 9 h à 12 h

225 \$ incluant : certification





PÉRIODES D'INSCRIPTION POUR LA SESSION PRINTEMPS



PAR INTERNET OU AU CENTRE AQUATIQUE

Résidents de Belœil, Otterburn Park, Saint-Mathieu de Belœil
Exceptionnellement au centre des loisirs de Belœil

Le mardi 23 avril de 18 h à 21 h
Du 24 au 26 avril de 9 h à 20 h
Du 29 avril au 2 mai de 9 h à 20 h
Le 3 mai de 9 h à 15 h

Résidents de Mont-Saint-Hilaire
Dès le lundi 6 mai à 18 h

Pour tous
Dès le jeudi 9 mai à 18 h

Pour connaître l'horaire des cours, consulter piscinesbeloeil.com

L'information pour les inscriptions à la session été sera disponible dès le 20 mai au piscinesbeloeil.com et au Centre aquatique Belœil.

PISCINE EXTÉRIEURE DE LA VILLE DE BEOEIL

Les citoyens de la Ville d'Otterburn Park ont accès à la piscine extérieure de la Ville de Belœil et ce, au tarif résident.

ACTIVITÉS SPORT ET PLEIN AIR

BALLE MOLLE ET BASEBALL

	CLIENTÈLE	DATE	HORAIRE	RENSEIGNEMENTS ET LIEU	INFORMATION ET INSCRIPTION
BALLE-DONNÉE FÉMININE	18 ans et + femmes	Mai à septembre	Mardi 18 h 30 à 22 h	Les Girls d'Otterburn Park Parc Ozias-Leduc Les Girls d'Otterburn Park sont à la recherche de joueuses de 18 ans et plus avec ou sans expérience pour des parties amicales !	Information : Chantal Larivée bellachantal1@hotmail.com 450 464-9042 Inscription : Mélanie Bellemare bellemarem@hotmail.com
BALLE MOLLE	18 ans et + homme	Mai à septembre	Jeudi 19 h à 22 h	Les Slow pitch Parcs Ozias-Leduc et Duclos	Scott Mikulis scott@jrobertson.com
BALLE-DONNÉE MASCULINE	55 ans et +	Mai à août	Mercredi 18 h 45 à 21 h 45	Les Huff & puff Parc Ozias-Leduc La ligue Huff & Puff d'Otterburn Park est à la recherche de joueurs pour des parties amicales!	Stewart Campbell stew.campbell8@hotmail.com
BASEBALL	5 à 17 ans	Mai à août	Horaire variable	A.B.M.O. Association de baseball Mont-Saint-Hilaire - Otterburn Park Parcs Ozias-Leduc et Duclos	www.baseballexpress.qc.ca

NOUVEAUTÉ À L'ÉTÉ 2019 !



Vous aimeriez découvrir la VOILE ? C'EST LE MOMENT !

FORFAIT CAMP DE JOUR

Le forfait leçons est sous forme de camp de jour et s'adresse à des participants âgés entre 8 ans et 14 ans, inclusivement. À deux, ou seul à bord, les marins apprendront à naviguer et à développer leur autonomie sur un voilier de type dériveur. Ceux-ci, suivront, pendant toute la semaine une série de leçons mettant l'accent sur le plaisir, la sécurité et l'apprentissage des notions de base telles que : les vents, la température, l'habillement, la sécurité sur l'eau, les nœuds, le matelotage, le réglage des voiles et la conduite autonome d'un voilier.

Ils y apprendront à sentir et à comprendre le vent. Ils verront les nœuds de base, les mesures de sécurité en cas de desselage. Ils pratiqueront les manœuvres de base sur l'eau. Aussi, ils apprendront à ajuster des voiles et de la dérive en fonction de la direction du vent sous la supervision d'un moniteur.

Voile mobile adhère au programme de formation de la voile sur dériveur VoileCAN. Ce programme pancanadien d'apprentissage de la voile permet aux participants de progresser dans n'importe quel type d'embarcation. Durant la semaine, les participants suivront le curriculum du cours VoileCAN1. À la fin de la semaine, il sera possible que certains participants se voient décerner des niveaux de voile sur dériveur VoileCAN. Toutefois, la durée du cours ne garantit pas nécessairement l'obtention du niveau VoileCAN, mais permettra aux participants de progresser dans le niveau sélectionné.

- Où :** Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine
85, rue d'Oxford
- Quand :** Semaine 1 : forfait leçons du 15 au 19 juillet
Semaine 2 : forfait leçons du 12 au 16 août
- Horaire :** de 9 h à 16 h *aucun service de garde n'est offert pour ce camp de jour
- Coût :** 250 \$ / semaine, maximum 12 participants

ACTIVITÉ D'INITIATION À LA VOILE

Il est possible de faire cette activité en famille et entre amis! D'une durée de 2 heures, ce cours peut être offert pour un adulte et un enfant, comme vous pouvez être seul dans votre bateau. Tout est inclus, aucune base en voile n'est requise! Une expérience unique à proximité de la maison!

- Où :** Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine
85, rue d'Oxford
- Quand :** Mardi 13 août de 17 h à 19 h
Mercredi 14 août de 17 h à 19 h
Jeudi 15 août de 17 h à 19 h
- Coût :** 65 \$ / personne, minimum 8 participants

INSCRIPTION DU 6 MAI AU 10 JUIN

- En personne au Service du loisir et de la culture
- En ligne sur le site web de la Ville en utilisant votre compte utilisateur!

INSCRIPTION

1. La priorité est accordée aux résidents d'Otterburn Park. Les non-résidents pourront s'inscrire à partir du 10 juin selon les places disponibles et selon les mêmes procédures. Un supplément de 50 % du coût sera exigé pour les non-résidents.
2. Aucune inscription n'est acceptée par téléphone et par la poste.
3. Aucun remboursement n'est effectué après le 10 juin.

La tarification suivante s'applique aux résidents seulement.

DESCRIPTION	TARIFICATION
1 ^{er} enfant	100 % du coût
2 ^e enfant	10 \$ de rabais
3 ^e enfant	15 \$ de rabais
4 ^e enfant et +	20 \$ de rabais

- Les personnes de la même famille doivent être inscrites à la même session pour bénéficier de cette réduction.
- Dans le cas où vous voyez que le rabais familial ne s'applique pas lors de votre inscription en ligne, veuillez téléphoner au Service du loisir et de la culture AVANT de procéder à l'inscription en ligne pour de l'assistance.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Annulation de l'activité par le participant :

- Un remboursement moins 15 % pour les frais d'administration est effectué si le parent présente un certificat médical démontrant que son enfant est dans l'incapacité physique de participer au camp de jour.

Annulation de l'activité par la Ville :

- Le Service du loisir et de la culture se réserve le droit d'annuler ou de modifier toute activité dont le nombre de participants n'atteindrait pas le minimum requis. Dans ce cas, un remboursement intégral est effectué.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Paiement en ligne : carte de crédit
- Paiement au comptoir : carte de débit, chèque ou argent comptant

Pour obtenir des informations supplémentaires ou de l'assistance lors de votre inscription veuillez communiquer avec :

- Par téléphone :** au Service du loisir et de la culture au 450 536-0303, poste 292
Sur place : au 601, chemin Ozias-Leduc, Otterburn Park
Par courriel : loisirculture@ville.otterburnpark.qc.ca



CLUB DE CANOTAGE D'OTTERBURN SAISON ESTIVALE 2019

CANOË-KAYAK RÉCRÉATIF

9 à 15 ans et 18 ans et plus

Horaire variable entre mai et août

- Initiation au canoë et kayak de compétition pour les 9 à 18 ans.
- Camp de jour spécialisé en canoë-kayak pour les 9 à 12 ans.
- Cours de canoë et kayak aux adultes pour les 18 ans et plus.
- Location d'embarcations récréatives pour tous âges.

CANOË-KAYAK COMPÉTITIF

9 à 20 ans

Horaire variable, entre mai et septembre

Programme de canoë-kayak de compétition.

BATEAU-DRAGON ET RABASKA

18 ans et plus

Horaire variable, entre mai et septembre

Programme récréatif ou compétitif en bateau-dragon et programme compétitif en rabaska.

INFORMATION

info@canoekayakotterburn.com
www.canoekayakotterburn.com

TENNIS 2019

HEURES D'OUVERTURE : Tous les jours, du 29 avril au 1^{er} novembre, de 8 h à 22 h

LIEU : Parc Copping (Situé à côté du CPE La Petite Loutre, 385, rue Copping)

Toute personne qui souhaite profiter de ces installations doit obtenir une clé afin d'accéder aux terrains. Veuillez prendre note qu'aucune clé ne sera distribuée **avant lundi le 29 avril**.

Pour récupérer une clé, vous devez vous présenter au Service du loisir et de la culture, au 601 chemin Ozias-Leduc, durant les heures d'ouverture.

- Un dépôt de 100 \$ sera exigé pour la clé et remboursé lorsque la clé sera retournée à la fin de la saison.
- Pour la saison 2019, le tarif résident-famille est de 65 \$ et le tarif non-résident est de 130 \$.
- La date limite pour remettre la clé à la fin de la saison est le vendredi 8 novembre 2019, avant 11 h 45.

COURS ADULTE : INSCRIPTION LE MERCREDI 24 AVRIL ENTRE 16 H ET 21 H

Les cours ont lieu sur les terrains de tennis municipaux extérieurs de la ville d'Otterburn Park mais les inscriptions se font auprès du Complexe Sportif Sportscène. La priorité est accordée aux résidents. Les inscriptions pour les non-résidents auront lieu la semaine suivante, jusqu'au 11 mai. Après cette date, vous serez inscrits sur la liste d'attente.

1^{re} session

Dates : 20, 22, 24, 27 et 29 mai, de 13 h à 16 h

Groupes de 4 joueurs maximum par terrain

5 cours d'une heure pour 80 \$

COURS JUNIOR : INSCRIPTION LE MERCREDI 15 MAI ENTRE 16 H ET 21 H

Les cours ont lieu sur les terrains de tennis municipaux extérieurs de la ville d'Otterburn Park mais les inscriptions se font auprès du Complexe Sportif Sportscène. La priorité est accordée aux résidents. Les inscriptions pour les non-résidents auront lieu la semaine suivante, jusqu'au 1^{er} juin. Après cette date, vous serez inscrits sur la liste d'attente. Entre 5 et 18 ans.

1^{re} session

Dates : 26 et 28 juin et 2, 3 et 5 juillet, de 13 h à 16 h

Groupes de 4 joueurs maximum par terrain, 5 cours d'une heure pour 80 \$

2^e session

Dates : 5, 7, 9, 12, 14 août, entre 13 h et 16 h

Groupes de 4 joueurs maximum par terrain, 5 cours d'une heure pour 80 \$

NOUVEAUTÉ 2019

Parent/enfant ou couple

Dates : semaine du 22 au 29 juillet, heure variable

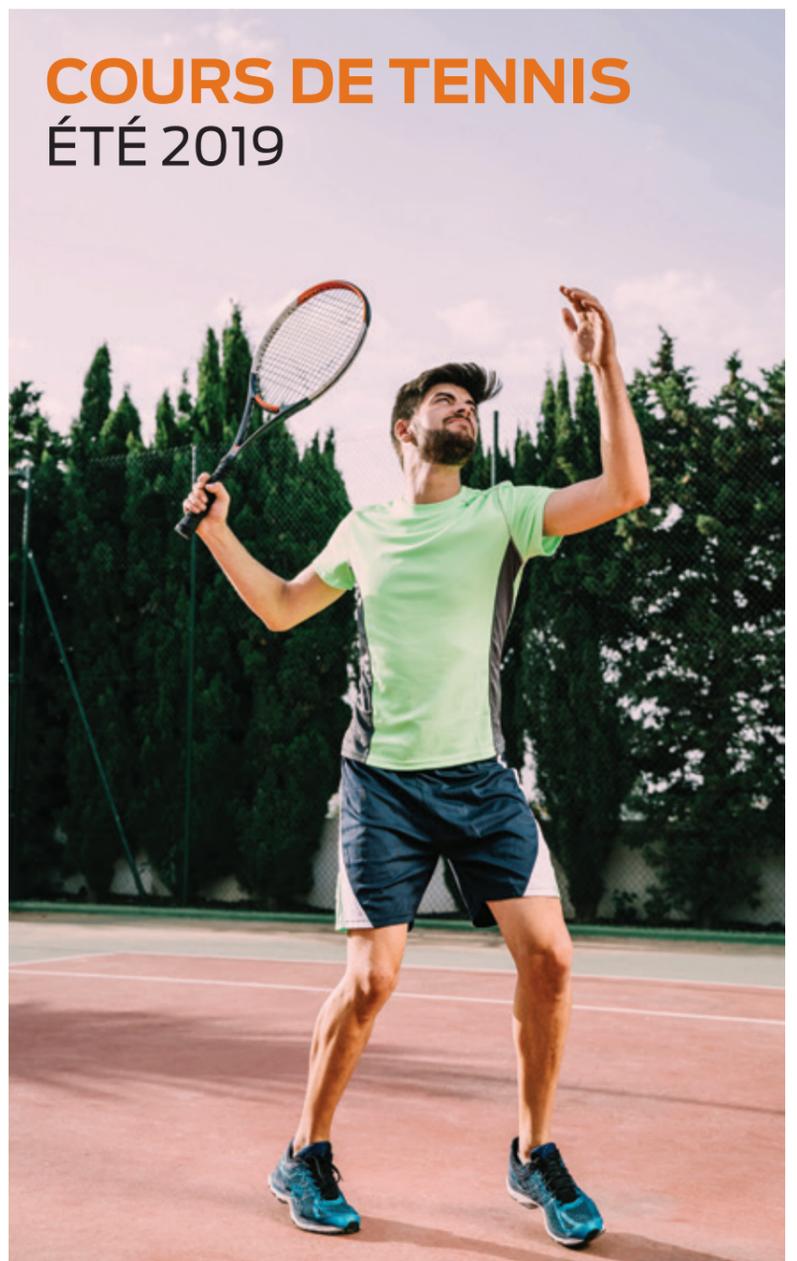
Groupes de 4 joueurs maximum par terrain, 5 cours d'une heure pour 165 \$ pour 2 personnes

Cours privés ou semi-privés, sur demande.

Information

Marie-France Rémy, Adjointe/Entraîneuse
liguecspl@hotmail.com

COURS DE TENNIS ÉTÉ 2019



C'EST L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS



**PERMIS EN
LIGNE!**

Vous avez besoin d'un permis ?

Une nouvelle plateforme vous permet désormais de faire divers types de demande de permis ou de certificats d'autorisation en ligne, incluant le paiement et la récupération de votre permis. Pour y accéder, nous vous invitons à vous rendre au www.ville.otterburnpark.qc.ca

Pour ceux qui préfèrent effectuer leur demande à nos bureaux, de nouveaux formulaires à imprimer sont maintenant disponibles dans une version plus conviviale sur le site.

Finalement, afin de vous aider à mieux planifier vos projets, vous retrouverez sous peu divers feuillets d'information ayant pour objectif de vulgariser la réglementation municipale.

Appelez-nous !

Il est toujours préférable de communiquer avec le Service de l'urbanisme avant de vous déplacer pour votre demande de permis ou de certificat. Certains documents sont essentiels à la bonne compréhension du projet et il est important de les apporter avec vous lors de votre demande. Un dossier bien documenté nous aidera à mieux vous servir, à éviter plusieurs visites à nos bureaux et à respecter tous les délais.

Service de l'urbanisme
450 536-0303, poste 293

UN PROJET BIEN PLANIFIÉ PEUT FAIRE GAGNER TEMPS ET ARGENT !

Cette section résume quelques-uns des règlements municipaux de la Ville. Ces résumés sont proposés à titre de référence et ne remplacent d'aucune façon le texte officiel du Règlement.

Ai-je besoin d'un permis ?

Vous avez un projet de rénovation printanier? N'oubliez pas de vérifier s'il est nécessaire d'obtenir un permis auprès du Service de l'urbanisme.

Voici une liste d'exemples de travaux pour lesquels vous devez obtenir un permis ou certificat d'autorisation de la Ville :

- Rénovation intérieure ou extérieure
- Projet de construction, d'agrandissement, de transformation, de réparation et d'addition de bâtiment
- Construction ou rénovation de : clôture, balcon, patio, terrasse, remise et gazébo
- Installation ou remplacement d'une piscine creusée, semi-creusée, hors terre, démontable gonflable ou non ainsi que d'un spa (capacité de plus de 2 000 litres)
- Modification apportée au bâtiment principal (rénovation, agrandissement et transformation) ainsi que tout changement d'usage
- Démolition, partielle ou totale, d'une construction
- Projet d'excavation du sol, d'abattage d'arbres, de déblai ou de remblai, d'aménagement de stationnement hors rue
- Travaux effectués en bordure d'un cours d'eau (ruisseau, rivière)

Joie de l'été... une piscine !

Vous prévoyez faire l'achat et l'installation d'une piscine en prévision des chaudes journées d'été? Nous vous invitons à bien planifier votre projet.

En fonction du type de piscine, hors-sol, creusée ou gonflable, différentes normes de sécurité sont à prévoir et obligatoires en vertu de la réglementation municipale et d'une réglementation provinciale. Plus d'information au www.ville.otterburnpark.qc.ca

Ma piscine est-elle sécuritaire ?

Afin de savoir si votre piscine est sécuritaire et conforme au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles du gouvernement du Québec, nous vous suggérons de visiter le site www.mapiscinesecuritaire.com où il est possible de faire l'autoévaluation de votre installation afin d'y vérifier le niveau de sécurité.

La surveillance et la vigilance sont primordiales pour toute forme de prévention, mais n'oubliez pas que le contrôle de l'accès à la piscine l'est tout autant.

Service de l'urbanisme
450 536-0303, poste 293

Un petit rappel

Assurez-vous de ne pas laisser l'eau de votre piscine stagner. Cette mesure est très importante pour votre bien-être et celui du voisinage (odeurs), ainsi que pour éviter la prolifération des œufs de moustiques.

Protégeons notre patrimoine naturel

Vous avez un arbre que vous croyez mort, atteint d'une maladie incurable ou dangereux pour la sécurité des personnes? Communiquez avec le Service de l'urbanisme pour obtenir un permis d'abattage.

Il est possible que vous soyez tenu de planter un autre arbre afin de respecter le minimum d'arbres requis par mètres carrés de votre propriété, tel qu'indiqué dans le Règlement de zonage de la municipalité. Le Service de l'urbanisme vous donnera tous les renseignements nécessaires et les critères dont vous devez tenir compte, tels que les essences prohibées, l'endroit où vous devez planter l'arbre (cour avant, cour arrière, etc.) et les distances à respecter (d'un bâtiment, d'une conduite souterraine, etc.).

Un geste aujourd'hui, pour l'environnement de demain

La Ville d'Otterburn Park restreint et encadre l'application de pesticides depuis plusieurs années. Si vous croyez que votre terrain est infesté, communiquez avec le Service de l'urbanisme.

Cela dit, sachez que pour garantir l'utilisation de produits homologués par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et autorisés par la municipalité, un permis s'avère nécessaire pour faire l'utilisation ou pour procéder à l'application de pesticides sur sa propriété.

Nettoyage de vos terrains

L'arrivée du beau temps rime avec ménage du printemps! C'est le temps de bien nettoyer vos terrains pour entamer la saison estivale. Ce petit effort permet d'améliorer l'esthétique de votre propriété et ainsi contribuer à la qualité de votre quartier.

Triangle de visibilité

Le printemps est également une belle occasion pour dégager les coins de rue afin d'augmenter la visibilité des intersections. Ce faisant, vous contribuez ainsi à la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes.

Le triangle de visibilité est l'espace de forme triangulaire à proximité de l'intersection des lignes de rues, sur un terrain d'angle. Deux côtés de ce triangle sont formés par les lignes de rues et leur prolongement, jusqu'au point de rencontre du prolongement desdites lignes de rues. Le troisième côté du triangle de visibilité est une ligne droite réunissant les extrémités des deux autres côtés.

En tout temps, l'implantation de clôtures, d'un muret, d'une haie, d'un portail d'accès d'un abri hivernal et d'une enseigne est interdite à l'intérieur du triangle de visibilité.

Lampadaire

Dans plusieurs quartiers, la présence d'un lampadaire privé muni d'un dispositif spécial assurant le fonctionnement automatique de l'éclairage est exigée et nécessaire à la sécurité du secteur. La responsabilité du bon fonctionnement de ces lampadaires incombe aux propriétaires. Afin de connaître l'ensemble des normes à respecter consultez le www.ville.otterburnpark.qc.ca.

FÊTE DES VOISINS SAMEDI 8 JUIN

La Fête des voisins vise à rapprocher les gens d'un même voisinage et est organisée par les citoyens. Ainsi, ce sont les gens du voisinage qui sont les véritables acteurs du succès de la fête. Différentes formules sont possibles : 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de desserts, etc.

Le programme d'assistance financière permet une aide d'un maximum de 200 \$ pour des dépenses engendrées lors de votre fête.

ADMISSIBILITÉ

- L'activité doit se tenir le **samedi 8 juin entre 9 h et 22 h** et favoriser une participation du voisinage.
- La fête doit favoriser les activités à caractère familial et se dérouler dans le respect des règlements municipaux (aucun bruit après 22 h).
- Une faible contribution peut être demandée aux participants pour couvrir les frais de réalisation d'une fête mais cette dernière ne doit générer aucun profit personnel.



- Conserver toutes les pièces justificatives (factures) des dépenses.
- Vous devez remplir un bilan de la fête avec pièces justificatives des dépenses et photos au Service du loisir et de la culture pour recevoir le chèque à la suite de l'événement.

PARTICIPATION

Remplir le formulaire qui se trouve au www.ville.otterburnpark.qc.ca > Loisirs > Fête des voisins et le retourner **avant le 18 mai** au Service du loisir et de la Culture, soit par la poste au 601, chemin Ozias-Leduc, Otterburn Park, J3H 2M6 ou par courriel à loisirculture@ville.otterburnpark.qc.ca.

Information

Tél. : 450 536-0303, poste 292

KIOSQUE D'INITIATION À LA PÊCHE À LA MOUCHE

GRATUIT

Date : Le 9 juin, de 9 h à 12 h
Lieu : À la Pointe-Valaine

Le Club de pêche à la mouche de l'école secondaire d'Éducation Internationale vous invite à venir essayer des cannes pour la pêche à la mouche et à vous familiariser avec le montage de mouche. Les membres du club seront présents pour vous accueillir, faire des démonstrations et élargir vos compétences.



QUATRE OTTERBURNNOISES AUX JEUX DU QUÉBEC !

Parmi les athlètes participant à la 54^e finale des Jeux du Québec en mars dernier, quatre joueuses de ringuette, résidentes d'Otterburn Park, faisaient partie de l'équipe de ringuette Richelieu-Yamaska qui a terminé au 8^e rang, le meilleur classement de l'équipe de notre région depuis que la ringuette est de retour aux Jeux du Québec!

Le travail et l'acharnement ont permis à l'équipe de faire très bonne figure face à des équipes d'envergure (cette année les 15 régions représentées étaient toutes dans la même catégorie). La compétition de ringuette regroupait les meilleures joueuses de 12 à 15 ans.

Le conseil municipal tient donc à féliciter et souligner l'engagement ainsi que l'esprit sportif de Raphaëlle Pinto, Charlie Dion, Sarah Scott et Alexandra Scott. Bravo à vous quatre!

Sur la photo de gauche à droite : Raphaëlle Pinto, Charlie Dion, Sarah Scott et Alexandra Scott.



LAISSEZ-PASSER FAMILIAL POUR LE CENTRE DE LA NATURE DE MONT-SAINT-HILAIRE

Que ce soit pour faire de l'exercice ou pour observer les espèces qui y habitent saviez-vous qu'il est possible d'aller faire une randonnée au Mont Saint-Hilaire gratuitement?

La Ville d'Otterburn Park met à la disposition des citoyens des laissez-passer familiaux (pour 5 personnes) pour accéder au Mont Saint-Hilaire.

Comment procéder?

- Vous présenter au Service du loisir et de la culture au 601, chemin Ozias-Leduc, durant les heures d'ouverture.

- Résider Otterburn Park (une preuve de résidence sera exigée lors du prêt).
- Remettre un dépôt de 20 \$ en argent comptant.

Conditions du prêt

- Le prêt est valide pour une période maximale de deux jours incluant la journée du prêt. Le retour doit se faire la dernière journée du prêt durant les heures d'ouverture.
- Pour le prêt de fin de semaine, les gens doivent emprunter le laissez-passer le vendredi durant les heures de bureau et la rapporter le lundi avant-midi.

- La politique du premier arrivé, premier servi prévaut.
- Étant donné le nombre limité de laissez-passer (2), nous ne tenons aucune liste de réservation. Un tarif de retard de 10 \$/jour sera chargé
- Lors du prêt, le laissez-passer est sous la responsabilité de l'emprunteur. Advenant le cas d'une perte, les frais de renouvellement seront chargés à celui-ci.



LE GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS

L'équipe du Service des travaux publics est déjà en place !

La saison des grands travaux extérieurs est courte et commencera sous peu. En effet, les cols bleus s'affaireront à nettoyer les parcs, les espaces verts et les terrains sportifs en plus de fleurir le territoire. Des travaux seront également effectués afin de nettoyer et de sécuriser les rues, les pistes cyclables et piétonnes : émondage, abattage d'arbres, quelques réparations du pavage et des accotements et le drainage des eaux de surface. Finalement, il y aura le nettoyage des réseaux souterrains : la vidange des puisards, l'inspection du réseau sanitaire ainsi que le rinçage des conduites d'aqueduc et l'inspection de bornes d'incendie.

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES MAJEURS

Plusieurs chantiers majeurs commenceront au cours des prochains mois dont la réhabilitation des infrastructures des rues Borden, Mason et Spiller. Un important ponceau sous le parc Duclos sera également remplacé. Ces travaux sont nécessaires non seulement pour diminuer le coût de réparation des infrastructures mais également pour optimiser le bon fonctionnement des réseaux souterrains. Les méthodes de construction actuelles et les matériaux qui seront utilisés faciliteront l'entretien et assureront une plus longue durée de vie des infrastructures.

Sur une partie de la rue Sharron et sur la rue des Sables, il n'y a pas de services d'eau potable et d'égout de la ville. Dans ce type de milieu urbain, pour la santé de tous et pour la protection de l'environnement, il est important de mettre en place des systèmes conformes. Ainsi, un projet de construction d'infrastructure est en élaboration.



La Ville effectue également plusieurs inspections de conduites sanitaires en vue de mettre en place un plan d'intervention pour réparer les infrastructures de façon ordonnée et en assurer la conformité. Ceci permettra l'obtention de subventions pour les années futures.

Enfin, la sortie des voitures via la rue Comtois, sur le chemin Ozias-Leduc, a toujours été difficile. Afin d'améliorer la situation, la rue des Cèllets sera continuée jusqu'au chemin Ozias-Leduc, facilitant ainsi la visibilité. Plusieurs commerces devraient voir le jour dans ce secteur. L'ajout d'espaces de stationnement sur les rues Comtois et des Groseilliers est donc prévu et le transport actif sera sécurisé.

POUR RESTER INFORMÉS :
Consultez le site Web de la Ville ou inscrivez-vous à Comalerte :
otterburnpark.omnivigil.com

LE CHANTIER DE LA PISCINE EN QUELQUES IMAGES !



OUVERTURE EN JUIN!



GRATUIT

COLLOQUE ADOS

11 à 16 ans



À ne pas manquer! Spectacle humoristique d'Alex Bisailon

Date : Dimanche le 26 mai, de 13 h à 16 h 30
Lieu : Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine

Tu as entre 11 et 16 ans et tu as envie de donner ton opinion? Ta participation est essentielle à ce colloque. Le conseil municipal veut connaître tes idées d'activités et de projets à la Ville!

Tu auras la chance de rencontrer certains élus et de discuter avec eux sur ce que tu souhaites améliorer dans ta ville.

Le colloque ados : un événement à la hauteur de tes attentes, rempli de surprises avec de l'animation, de la musique et un bar à bonbons. En plus, cours la chance de gagner des prix de présence!

LE MUNICIPAL, UN MONDE À DÉCOUVRIR !

Le monde municipal peut souvent paraître complexe pour ceux qui n'y travaillent pas au quotidien. Pourtant, il est important, comme citoyen, de bien comprendre les rouages et les interrelations entre les différentes instances de façon à ce que vos communications en soient facilitées.

C'est pourquoi, dans les prochains bulletins municipaux, nous vous présenterons de courts textes visant à démystifier les différents volets du milieu municipal.

Ce mois-ci, nous allons nous pencher sur le rôle du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) envers les municipalités.

SA MISSION

Le MAMH joue un rôle de soutien auprès de l'administration municipale notamment en matière d'aménagement, de développement et d'occupation durables du territoire, et ce, au bénéfice des citoyens.

SA VISION

Le MAMH se veut un partenaire déterminant des municipalités dans le développement de milieux de vie qui soient durables, dynamiques et attrayants pour l'ensemble des citoyens.

- soutenir les collectivités dans leur développement ;
- favoriser la convergence et l'efficacité des actions des partenaires gouvernementaux visant le milieu municipal ;
- promouvoir les intérêts et les compétences du Québec sur la scène pancanadienne dans le domaine des affaires municipales ;
- miser sur une gestion responsable des ressources.

(Orientations tirées du plan stratégique 2017-2019)

Information

mamh.gouv.qc.ca

ENSEMBLE POUR NOTRE SANTÉ, ENSEMBLE POUR NOTRE COOP



Information et formulaire d'adhésion

Tél. : 450 464-6975

Courriel : coop.sante.rive@outlook.com

Site Web : coopsanterive.com

En personne : 169, rue du Prince-Albert, Otterburn Park

DES TÉMOIGNAGES ÉLOQUENTS DE MEMBRES SATISFAITS

D'OTTERBURN PARK

« Quel plaisir d'avoir dans mon quartier une petite clinique médicale, un petit groupe de médecins, une pharmacie qui n'est pas une usine et une coopérative santé où, en échange d'une modeste somme annuelle, infirmières et infirmiers donnent soins et conseils aux jeunes et moins jeunes sur le bord magnifique du Richelieu. Merci à tous. »

-Michel Lancelot

« Être membres de la Coop nous a permis à ma famille et moi d'avoir un accès facile et rapide à des services tels que la vaccination pour voyage, ainsi que la possibilité d'assister à des conférences sur des sujets qui nous touchent. Le service est sympathique et l'équipe est à l'écoute de nos besoins. »

-Yanik Garon, Hélène Gayraud, Laurence et Noam

« Depuis mon adhésion, j'ai eu facilement accès aux soins dont j'avais besoin. Pour mes prélèvements sanguins, j'ai juste à téléphoner et j'ai tout de suite mon rendez-vous. Je l'ai recommandé à plusieurs personnes. »

-Gilles Desmarais

DE MONT-SAINT-HILAIRE

« Je vous envoie ce petit merci pour les services que nous ont rendus les infirmiers et infirmières de notre Coop Santé ; conseils et vaccins contre la grippe et pour les voyages. Il est toujours bon de vous savoir près de chez nous et disponibles. Merci! »

-Jean-Luc Brault et Christine Rivard

« Depuis mon adhésion à la coopérative de santé, j'ai reçu divers soins, très rapidement et sans frais, des soins qui m'auraient coûté plus chers au privé que ma cotisation annuelle. »

-Jacques Cloutier

« Cela me rassure d'avoir accès facilement à des services de santé. De plus, l'équipe est à l'écoute de mes besoins et sait me rassurer. »

-Louise Couture

DE BELOEIL

« Un grand merci. Je suis extrêmement satisfait des services à la Coop. »

-Ekkehart Landes

La Coopérative, en bref

La Coopérative de solidarité santé de la Rive est une entreprise à but non lucratif installée à Otterburn Park, sous le même toit que la Clinique médicale de la Rive (GMF) et la Pharmacie Gabrielle Nguyen Van Tinh inc. (Proxim). Depuis le mois d'avril 2018, une équipe infirmière expérimentée et motivée y offre une gamme de soins en constante progression, accessibles tant aux membres qu'aux non membres (moyennant des frais) :

- Une évaluation de santé complète, des conseils santé, la prise de signes vitaux, des urgences mineures, suivi personnalisé (hypertension, diabète)
- Azote liquide, avec et sans ordonnance
- Prélèvements : prise de sang, analyses d'urine et de selles
- Évaluation, soins et suivi de plaies : blessure, brûlure, lacération, pansements post-opératoires, etc.
- Vaccination : voyage, à la demande et étude de carnet de vaccination
- Programme d'immunisation du Québec (PIQ)
- Lavage d'oreilles sans ordonnance, etc.

La coopérative offre aussi des conférences sur divers sujets associés à la santé des jeunes, des familles et des aînés.

UN GESTE CITOYEN

Être membre de la coopérative, c'est poser un geste concret, participer collectivement à l'amélioration des services de santé de première ligne en termes d'accès rapide et de proximité.

C'est également pouvoir observer la situation, annoncer vos besoins, orienter les décisions vers les services de santé jugés les plus utiles à la communauté; c'est avoir les droits de parole, de vote et de se présenter au conseil d'administration.

DEVENIR MEMBRE

L'adhésion est constituée d'une part sociale pour l'inscription initiale, et d'une cotisation annuelle. Assujettie aux TPS et TVQ, la cotisation, principale source de financement à partir de 2020, sert à financer les frais de fonctionnement de la Coopérative : honoraires de l'équipe infirmière, loyer, fournitures médicales, etc. Les soins sont gratuits pour les membres.



LES TAM TAM SONT DE RETOUR !

GRATUIT

Venez-vous délier les pouces avec la joyeuse gang des Tam Tam ! Venez jouer librement de vos percussions en plein air et participer aux improvisations collectives à la Halte routière située sur le chemin des Patriotes. Que vous soyez adeptes, curieux ou spectateurs, vous êtes les bienvenus !

Quand : Tous les mercredis, de 19 h à 22 h, du début mai à la mi-septembre.

Chacun apporte son instrument.

Information

Éric Lafontaine
Tél. : 450.775.5233 ou ericlaflaf@gmail.com
Suivez-nous sur Facebook!

CLUB FADOQ OTTERBURN PARK

Venez marcher avec nous !

Quand : Tous les mardis et jeudis à 9 h 30*, à compter du 1^{er} mai
Où : Centre Marcel-Lacoste, 545, chemin des Patriotes.

* Nous vous prions d'arriver un peu à l'avance puisque nous formerons des groupes selon la capacité physique des marcheurs.

Un circuit d'une heure, différent chaque semaine, pour les gens de 50 ans et plus, retraité actif ou non!

Information
Nelson Tremblay
Tél. : 450 467-1872
nelson.t@hotmail.com



ON JASE-TU ?

La Ville d'Otterburn Park est fière de participer à une grande action intergénérationnelle ! Ensemble, luttons contre l'isolement des aînés... en prenant un café. Battons le record du monde du plus grand nombre de gens qui prennent un café au même moment !

Dans le cadre de cet événement, venez discuter et prendre un café en compagnie des membres du conseil municipal. Au programme : jeux cartes, jeu de poche, café, collation, discussions.

Clientèle : 50 ans et +
Date : 4 mai, de 13 h à 16 h
Lieu : Centre Marcel-Lacoste, 545, chemin des Patriotes



GRATUIT

BIBLIOTHÈQUE ARMAND-CARDINAL

Club de lecture TD

Dès le jeudi 20 juin, les jeunes membres de la bibliothèque, âgés de 12 ans et moins, pourront s'inscrire et recevront une trousse colorée comprenant un « coin-coin », des autocollants amusants, un carnet pour noter les livres lus et placer les autocollants ainsi qu'un code Web unique. De plus, un petit cadeau sera remis aux 200 premiers inscrits !



HORAIRE RÉGULIER

Dimanche : de 13 h 30 à 17 h
Lundi : fermé
Mardi : de 10 h à 20 h 30
Mercredi : de 10 h à 16 h
Jeudi : de 10 h à 20 h 30
Vendredi : de 10 h à 20 h 30
Samedi : de 10 h à 17 h

HORAIRE ESTIVAL DU 24 JUIN AU 2 SEPTEMBRE

Dimanche : fermé
Lundi : de 10 h à 18 h
Mardi : de 10 h à 20 h 30
Mercredi : de 10 h à 18 h
Jeudi : de 10 h à 20 h 30
Vendredi : de 10 h à 18 h
Samedi : de 10 h à 17 h

La bibliothèque sera fermée le lundi 24 juin, le lundi 1^{er} juillet et le lundi 2 septembre 2019.

Abonnement gratuit pour les résidents d'Otterburn Park.

BIBLIOTHÈQUE ARMAND-CARDINAL
bibliotheque@villemsh.ca
Catalogue en ligne : <http://biblio.villemsh.ca>

GOUTTIÈRES

GUIDE DE BONNES PRATIQUES

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion des eaux pluviales sur son territoire, la Ville informe sa population sur les bonnes pratiques à mettre en place.

Note : Ce guide est un outil de vulgarisation du règlement et n'a aucune valeur légale.

La pratique qui consistait à évacuer le plus rapidement possible les eaux de pluie via le réseau d'égout pluvial n'est plus adéquate de nos jours. On observe que les précipitations tendent à augmenter considérablement en intensité et en fréquence, en raison des changements climatiques d'où le besoin pressant de modifier nos anciennes habitudes quant à la gestion des eaux pluviales.

ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES EN PROVENANCE DU TOIT D'UN BÂTIMENT

Les eaux pluviales en provenance d'un toit en pente d'un bâtiment qui sont évacuées au moyen de gouttières et d'un tuyau de descente pluviale doivent être déversées en surface ou dans un puits percolant, loin de la zone d'infiltration captée par le drain des fondations du bâtiment lorsque la surface réceptrice est perméable;

- La base du puits percolant ne doit pas être située à un niveau inférieur à celui de la nappe phréatique.
- Les eaux pluviales provenant du toit doivent être déversées à l'intérieur des limites de la propriété.

Qu'est-ce qu'une gouttière conforme ?

- Une gouttière qui dirige l'eau vers une pelouse, une plate-bande ou une haie, à 1,5 m des fondations du bâtiment, de manière à ce qu'elle soit absorbée par le sol, dans les limites de la propriété.
- Une gouttière qui se déverse dans un baril récupérateur muni d'un trop-plein ou vers un puits percolant à 1,5 m des fondations du bâtiment.

Qu'est qu'une gouttière non conforme ?

- Une gouttière raccordée au drain de fondation ou qui permet le déversement de l'eau pluviale directement ou indirectement dans le réseau d'égout municipal.

Qu'est-ce qu'un drain de fondation ?

Le drain de fondation, communément appelé drain français ou tuyau de drainage est une tuyauterie perforée installée autour d'un bâtiment, sous terre, au niveau des fondations. Il sert à diriger vers l'extérieur les eaux souterraines qui pourraient s'accumuler dans le sol.

En aucun cas les gouttières ne doivent être branchées au drain de fondation.

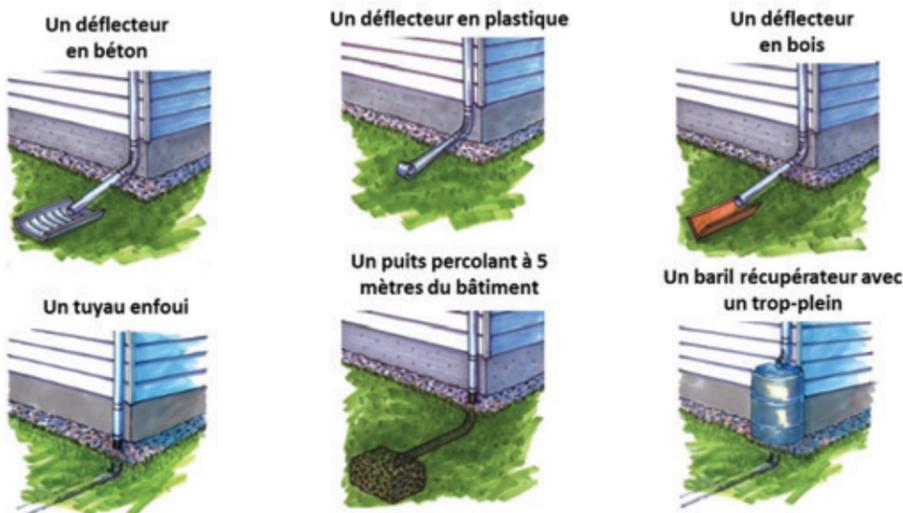
PISTES DE SOLUTIONS

Baril récupérateur d'eau de pluie

Une des bonnes façons de gérer l'eau de pluie, c'est de la réutiliser en la récupérant. Les propriétaires peuvent se procurer un **baril récupérateur d'eau de pluie**, ce qui permettra de réduire la quantité d'eau potable utilisée pour l'arrosage et le nettoyage.

Déversement en surface

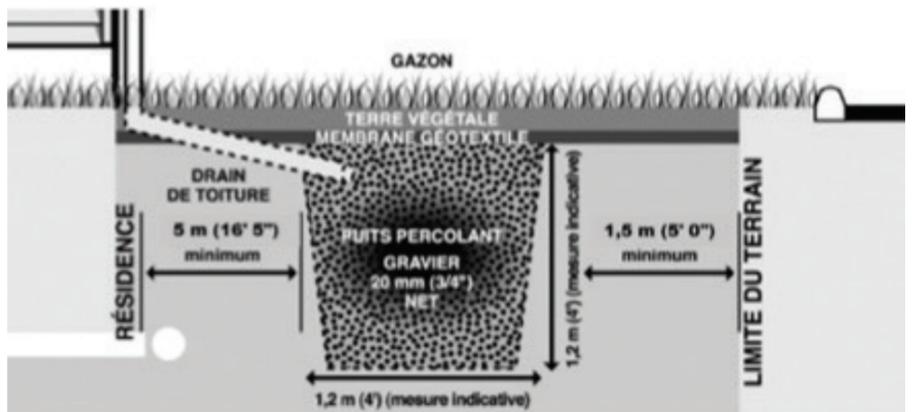
Il existe des moyens simples, peu coûteux et très efficaces pour rendre vos gouttières conformes. Premièrement, débranchez la descente de gouttière du drain de fondation. Par la suite, déviez l'eau de pluie captée par la gouttière à plus 1,5 m de votre résidence, dans les limites de votre propriété. **Les installations suivantes sont recommandées :**



Note : Quel que soit le système choisi pour gérer les eaux pluviales sur votre propriété, vous devez en faire l'entretien et assurer son bon fonctionnement.

PUITS PERCOLANT

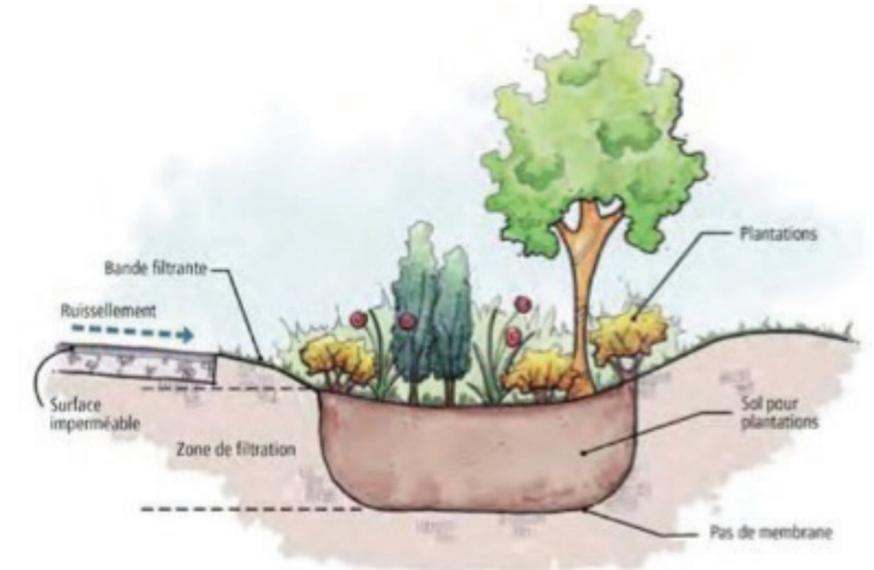
Un puits percolant, aussi appelé puits absorbant, est un trou creusé dans le sol et rempli de gravier qui sert à recueillir les eaux de pluie. Il est facile à aménager et favorisera l'infiltration de l'eau sur votre terrain. L'aménagement d'un puits percolant doit se faire à 1,5 m des limites de la propriété.



La taille d'un puits percolant varie en fonction de la quantité d'eau de ruissellement qui y est acheminée. À titre indicatif, une fosse de 1,2 m de largeur et de profondeur devrait être suffisante pour la majorité des terrains.

JARDIN DE PLUIE

Un jardin de pluie est un léger bassin creusé dans le sol et aménagé de manière à recevoir les eaux de ruissellement, ce qui favorise leur infiltration dans le sol. On y retrouve diverses variétés de plantes. Ce type d'installation favorise la réduction des eaux de ruissellement tout en permettant une filtration des contaminants par les plantes et une recharge des eaux souterraines. L'aménagement d'un jardin de pluie est aussi appelé aire de rétention.



Le contrôle des eaux pluviales à petite échelle, sur les terrains privés, constitue une excellente méthode de gestion à la source qui permet d'éviter le ruissellement d'un volume d'eau important dans le réseau d'égout municipal. Ces mesures permettent d'assurer l'efficacité des infrastructures et d'éviter les débordements d'eaux usées. Ainsi, le simple fait de conformer ses gouttières en s'assurant que l'eau de pluie sera absorbée sur le terrain peut permettre de protéger les cours d'eau du territoire et d'atténuer les risques d'inondation.

Merci de votre implication à préserver la qualité de nos cours d'eau et l'état de nos infrastructures!

Dessin : Ville de Québec / Publigriffe / MDELCC / MDDEFP
Textes adaptés : Villes de Sherbrooke et de Magog

NOS COORDONNÉES

INFO OTTERBURN PARK

Ville d'Otterburn Park

Publié 6 fois l'an
par la Ville d'Otterburn Park
Tirage : 3 465

www.ville.otterburnpark.qc.ca

Numéro principal : 450 536-0303

Dépôt : ISSN 1201-8961
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Courriel : info@ville.otterburnpark.qc.ca

Télécopieur : 450 467-8260

Rédaction / Traduction / Coordination : Service des communications
Conception et mise en page : Anie Massey | Graphisme
Impression : Litho Hebdo inc.

LOGO FSC